



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 7 décembre 2022

N°411

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stratégie nationale hydrogène

A l'occasion de l'Assemblée Générale de France Hydrogène, le ministre délégué chargé de l'Industrie, Roland Lescure, propose un programme de travail conjoint pour la nouvelle stratégie nationale hydrogène, avec Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et avec la ministre de la Transition Energétique, Agnès Pannier-Runacher.

L'accélération de la décarbonation de l'économie française nécessite un recours croissant à l'hydrogène décarboné, vecteur énergétique clé pour la décarbonation de secteurs qui ne disposent pas d'alternatives et des transports longue distance. Cette technologie de rupture est en effet la seule à même de fournir des solutions pour la réduction à zéro de sources d'émissions parmi les plus importantes au niveau national : sidérurgie, ciment, engrais transport longue distance, activités aériennes.

Le 8 novembre dernier, à l'Élysée, devant les 50 plus grands émetteurs industriels français, le président de la République a indiqué l'objectif de décarbonation qu'il fixait à l'industrie : **diviser par deux les émissions de l'industrie dans les dix prochaines années, pour permettre l'atteinte de l'objectif zéro émissions nettes en 2050**. Pour réussir cet important effort, il a annoncé une méthode, la planification de la décarbonation industrielle, et des moyens : le déploiement sur tous les grands bassins industriels de « hubs hydrogène » fournissant un hydrogène bas carbone et compétitif aux acteurs industriels.

Pour ce faire, le président de la République a demandé à Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition Energétique, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, de remettre d'ici la fin du premier semestre 2023 une actualisation de la stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène.

A l'occasion de l'Assemblée Générale de France Hydrogène, association professionnelle de la filière hydrogène française, le ministre délégué chargé de l'Industrie, Roland Lescure, a indiqué les axes de travail de cette nouvelle stratégie.

Celle-ci devra en premier lieu intégrer le nouveau contexte international et la crise énergétique que nous traversons. Elle proposera un schéma opérationnel pour les

hubs hydrogène annoncés par le président de la République. La mutualisation de la production dans ces hubs permettra une baisse des coûts et favorisera le développement d'activités industrielles décarbonées.

L'accès de ces hubs à une électricité décarbonée sera également un enjeu de ce travail. Les grands électrolyseurs devront être en mesure de conclure des contrats de long terme compétitifs avec les fournisseurs d'électricité.

Cette stratégie devra également prévoir la maîtrise des équipements liés à l'hydrogène qui permettront à la France de s'assurer une position cruciale dans sur un marché mondial en croissance rapide. Les travaux de cette stratégie seront lancés par les ministres dans les prochaines semaines, dans l'objectif d'aboutir sous un délai de six mois.

Pour mémoire, la France avait été un des premiers pays industrialisés à se doter d'un plan hydrogène en 2018 puis d'une stratégie nationale en 2020. Suite au développement remarquable des projets portés par la filière depuis 2020, une actualisation était nécessaire.

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : *« L'hydrogène est la plus emblématique des technologies de rupture de la décarbonation. Il devient aujourd'hui le vecteur énergétique indispensable de la décarbonation de l'industrie et permet également de résoudre le dilemme de la décarbonation du transport lourd à longue distance. Mais c'est aussi une technologie naissante, et pour assurer son succès, nous devons établir une stratégie qui permette de programmer le déploiement de l'hydrogène et anticiper au mieux les évolutions futures qui affecteront la filière. »*

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition Énergétique a déclaré : *« Dans le combat que nous menons pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles, l'hydrogène bas-carbone est un atout fondamental pour décarboner notre industrie. La crise énergétique sans précédent que nous connaissons, et l'enjeu crucial du maintien de notre souveraineté industrielle nous poussent, avec Roland Lescure, à accroître l'ambition de notre stratégie nationale hydrogène. »*

Contacts presse

**Service presse d'Agnès Pannier-Runacher,
ministre de la Transition énergétique**

Tél : 01 40 81 13 25

Mél : presse.mte@climat-energie.gouv.fr

Service presse de Roland Lescure

ministre délégué chargé de l'Industrie

Tél : 01 53 18 46 19

Mél : presse@industrie.gouv.fr